



le Centre
des Apprentis
d'Alsace

CFA DE L'ENSEIGNEMENT
CATHOLIQUE

- Institution Don Bosco
- **Institution St-Jean**
- Institution Ste-Clotilde
- Institution Ste-Jeanne d'Arc
- Institution Ste-Philomène
- Lycée Charles de Foucauld
- Lycée Sonnenberg
- Lycée St-Joseph de Cluny

Contact UFA

Institution St-Jean

COLMAR

Nathalie Bea - Tél. : 03 89 20 83 20

www.st-jean-colmar.fr

Formacode : 43486

Code NSF : 331

Code Rome : J1405

Le Centre des Apprentis d'Alsace

3 Route de Bâle
68000 COLMAR

Tél. 03 89 20 83 27

www.cfa-caa-alsace.fr

BTS OL

Opticien Lunetier

CODE RNCP 38360 - Niveau 5 (Bac +2)

Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche

Arrêté du 3 septembre 1997



Pré-requis

- Titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre professionnel de niveau IV.

Objectifs

- L'opticien-lunetier est un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et la jurisprudence concernée.
- Le titulaire du BTS Opticien-lunetier exerce son activité dans un ou plusieurs secteurs de l'entreprise. Selon la nature et l'organisation de celle-ci, selon la complexité des équipements à réaliser, selon son degré d'autonomie et son expérience acquise, il intervient dans les domaines suivants : santé, technologie, communication et commercialisation, gestion.

Débouchés

- Opticien lunetier

Durée

- 2 ans - 1 350 heures
- Rythme de l'alternance variable selon l'UFA

Résultats session 2023-2024 - Effectifs : 15

73%

Taux de réussite

9%

Taux de rupture

85%

Taux de satisfaction

41%

Taux de poursuite d'étude

59%

Taux d'insertion professionnelle

INSERJEUNES
L'ÉCOLE DE LA QUALITÉ DE L'EMPLOI

Compétences visées

Optique géométrique et physique

- Raisonner et analyser correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles
- S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique
- Étude technique des systèmes optiques
- Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
- Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire
- Connaître les principes généraux de fonctionnement (optique et mécanique) des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle
- Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique

Analyse de la vision

- Anomalies du fonctionnement de l'œil
- Anomalies du fonctionnement du système visuel
- Tests utilisés habituellement en optométrie
- Compensations possibles des problèmes visuels d'un client
- Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription
- Notions sommaires sur les pathologies de l'œil

Examen de vue et prises de mesures et adaptation

- Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue et mobiliser ses connaissances pour établir le bilan optométrique préalable à la définition de la formule de l'équipement
- Utiliser des méthodes et de moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client
- Proposer et adapter une monture répondant aux désirs du client, à sa morphologie et aux contraintes techniques de réalisation
- Contrôle d'équipement et réalisation technique
- Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement et mobilisation de connaissances pour analyser, évaluer et proposer les solutions adaptées à la réalisation présentée
- Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique significative de l'activité professionnelle d'un opticien lunetier
- Activité en milieu professionnel
- Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel
- Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire
- Utiliser le vocabulaire technique adapté
- Utiliser la langue française avec clarté et rigueur

Modalités d'évaluation

- Épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation (CCF)
- Examen final
- Possibilité de validation par blocs de compétences : oui non

Modalités pédagogiques

- Formation en alternance
- Equipement des salles (vidéo, tableau numérique, ordinateurs et plateaux techniques)
- Enseignements généraux
- Enseignements professionnels
- Enseignants Education Nationale et formateurs
- Calendrier d'alternance sur demande (voir avec l'UFA)

Poursuite d'études

Licences professionnelles :

- Mention optique professionnelle
- Santé spécialité optique professionnelle ;
- Santé spécialité métiers de l'optique ;
- Métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie.

Accessibilité

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Notre référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contacter le responsable pédagogique de l'UFA.

Modalités d'accès

- Pré inscription sur Parcoursup
- Sur dossier et entretien
- Avoir moins de 29 ans

Financement

- Gratuité en apprentissage
- Financement par l'OPCO de l'entreprise selon son IDCC